



Où envoyer ma cotisation ?

Marjorie Bounhol

Trésorière départementale du 91



12 rue des Cottages
91330 - Yerres



s2-91@snepfusu.net



www.snepfusu-versailles.net

DES FACILITÉS D'ADHÉSION



66 % déductibles de ses impôts ou en crédit si non imposable

Paiement en plusieurs fois (**5 fois maxi**).

Paiement par **prélèvement automatique** à la date souhaitée

Reconduction automatique tous les ans **si vous le souhaitez**



Pourquoi se syndiquer ?

Défendue et soutenue

En cas de problème, le SNEP-FSU répond rapidement et apporte l'aide et le soutien nécessaire.

Informé.e

Le SNEP-FSU informe et suit les dossiers personnels. Le SNEP-FSU diffuse une revue syndicale et pédagogique (Contrepied, éditée par le centre EPS&Société). Les textes officiels sont sur le site du SNEP-FSU ainsi que de nombreuses autres ressources.

Représenté.e

Le SNEP recueille plus de 80% aux élections professionnelles. C'est le représentant des profs d'EPS dans toutes les instances et commissions.

Formé.e

Le SNEP organise de nombreux stages pour agir dans son établissement et pour être plus efficace dans sa pratique professionnelle.

AGIR ENSEMBLE

POUR une école de la réussite et un service public d'éducation réaffirmé !

POUR une EPS et un sport scolaire de qualité pour toutes et tous !

SNEP-FSU
Essonne



AGIR ENSEMBLE

